

**■ MEDECINE > COMMUNAUTÉ FRANÇAISE****Le nombre d'étudiants qui pourront passer en 2<sup>e</sup> bac restera au même niveau l'an prochain**

Le nombre d'étudiants autorisés à passer en 2<sup>e</sup> année de médecine l'an prochain sera le même que cette année, a-t-on appris jeudi. Le renforcement du "*lissage négatif*", destiné à compenser l'attribution anticipée de numéros Inami aux étudiants diplômés ces dernières années, est donc reporté d'au moins un an. "*Sans accord du fédéral (sur le lissage), c'est effectivement le statu quo*", a confirmé jeudi le cabinet du ministre Marcourt qui, chaque année, fixe le nombre d'étudiants qui pourront passer en 2<sup>e</sup> année l'année suivante.